

VI - SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

SUP	INTITULES
A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation
A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation
A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
A5	Canalisations publiques eau potable
AC1	Protection des monuments historiques
AC2	Protection des sites et monuments naturels
AC3	Réserves naturelles
AC4	Protection du patrimoine architectural
Ar4	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité à l'armée de l'air
Ar5	Fortifications, ouvrages militaires
Ar6	Champ de tir
AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales
EL3	Halage et marchepied
EL5	Visibilité sur les voies publiques
EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes
EL7	Alignements
EL10	Parcs nationaux
EL11	Voies express et déviations d'agglomérations
I1'	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés constructions et exploitations de pipes lines par la soc. TRAPIL
I2	Ouvrages utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
I3	Transport de gaz
I4	Transport d'électricité
I5	Transport de produits chimiques
I6	Mines et carrières
Isc	Industrie sécurité canalisations
Int1	Voisinage des cimetières
JS1	Protection des installations sportives
PM1	Risques naturels
PM3	Risques technologiques
PM4	Zones stratégiques gestion de l'eau
PM2	Installations classées
PT1	Protection contre les perturbations électromagnétiques
PT2	Protection contre les obstacles
PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
PT4	Elagage relatif aux lignes télécom
T1	Chemins de fer

Les types de servitudes soulignés sont ceux dont l'existence a été repérée sur votre commune.

Le cahier des servitudes d'utilité publique ainsi que le plan vous seront transmis par un envoi séparé ultérieur.